

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix ó Travail ó Patrie

ASSEMBLEE NATIONALE

CABINET DU PRESIDENT

9ème LEGISLATURE

ANNEE LEGISLATIVE 2015

(Novembre 2015)

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace ó Work - Fatherland

NATIONAL ASSEMBLY

SPEAKER's Cabinet

2015 LEGISLATIVE YEAR

3rd ORDINARY SESSION

(November 2015)

**DISCOURS DE CLOTURE DU TRES HONORABLE
CAVAYE YEGUIE DJIBRIL, PRESIDENT DE
L'ASSEMBLEE NATIONALE**

Yaoundé, le 11 Décembre 2015

- **Monsieur le Président du Sénat ;**
- **Monsieur le Premier Ministre, Chef du
Gouvernement ;**
- **Mesdames et Messieurs les Membres du
Gouvernement ;**
- **Monsieur le Premier Président de la Cour
Suprême ;**
- **Monsieur le Procureur Général près ladite
Cour ;**
- **Excellences Mesdames et Messieurs les Membres
du Corps Diplomatique ;**
- **Mesdames et Messieurs les parlementaires et
Chers Collègues ;**
- **Distingués Membres de la Société Civile**
- **Mesdames et Messieurs,**

Après trente jours de débats francs et sincères, les travaux de la troisième session ordinaire de l'Assemblée Nationale pour l'année législative 2015 s'achèvent ce jour. En tous points de vue, la moisson acquise à l'issue de nos délibérations donne entière satisfaction. Notre chambre a ainsi examiné et adopté six projets de loi, dont celui particulièrement important portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2016. Au terme de cette loi et en attendant sa promulgation par le Président de la République, les prévisions

budgétaires de l'Etat pour l'exercice 2016, s'équilibrent en recettes et en dépenses, à la somme de 4.234, 7 milliards de Francs CFA, contre 3.746, 6 milliards pour l'exercice en cours, soit une augmentation de 488, 1 milliards. Les élus de la Nation notent également avec satisfaction, le relèvement à plus de 6%, du budget d'investissement public.

Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,

Vous convenez avec moi que la loi de Finances 2016 affiche déjà ses ambitions. Elle inaugure le triennat 2016-2018. Ce

dernier, le deuxième
du genre sous l'égide du Budget
Programme, s'annonce comme étant le
triennat de l'optimisation du nouveau mode
de gestion des ressources de l'Etat. Vous
l'avez vous-même placé sous le signe de la
recherche de la performance et de
l'efficacité des interventions de l'Etat ainsi
que sous le signe de la diversification accrue
des sources de croissance.

Aussi demeurons-nous convaincus, que
l'exécution optimale du budget 2016 vous

permettra de faire une entrée réussie dans ce triennat afin qu'au bout du compte, vous atteigniez vos objectifs.

En tout état de cause, la Représentation Nationale attend de vous que vous mettiez tout en œuvre pour une consolidation effective de la relance de notre économie. La croissance dont nous rêvons ne saurait être un vain espoir. Elle doit être une réalité afin d'apporter aux camerounaises et aux camerounais, le bien être qu'ils méritent.

Entre autres projets de texte adoptés au cours de nos travaux, la Loi régissant l'activité commerciale au Cameroun figure en bonne place. Cette loi vient rénover le cadre légal quant à l'exercice des activités commerciales dans notre pays. Tout en adaptant les règles et principes jusque-là applicables, elle vient également combler des insuffisances dans le fonctionnement du marché national. Mieux encore, dans un monde de plus en plus globalisé, la nouvelle loi vient arrimer le Cameroun aux mécanismes internationaux, permettant

ainsi à notre pays d'entrer définitivement dans le giron du commerce organisé sur le plan mondial.

La Représentation Nationale qui se félicite du vote de cette loi, souhaite cependant que, dans cette nouvelle donne, le gouvernement joue pleinement son rôle. D'abord, en amenant toutes les parties concernées à s'approprier cet important instrument, ceci pour veiller à une saine régulation du marché camerounais en produits de qualité ; ensuite, en consolidant les mesures actuelles de lutte contre les

pénuries et les manœuvres spéculatives, toutes choses qui à une époque, mettaient en mal le panier de la ménagère surtout à l'approche des fêtes de fin d'année.

- Monsieur le Président du Senat,

- Excellences,

- chers collègues,

- Mesdames et Messieurs,

Nos travaux se sont déroulés parallèlement aux assises de la COP 21, la Conférence des Nations Unies sur le Climat à Paris en France. Le Cameroun y était représenté au plus haut niveau, par le couple

présidentiel. Ce dernier aura pris une part active aux débats. Les compatriotes ont ainsi suivi avec une attention soutenue, l'ensemble des interventions et des contributions **de Son Excellence Monsieur Paul BIYA, Président de la République, Chef de l'Etat.** Je voudrais, à votre nom à tous, saluer tant la pertinence que la profondeur desdites interventions et contributions. Des prestations de haute qualité qui témoignent, s'il en était encore besoin, de tout l'intérêt que le Cameroun et ses dirigeants ont

toujours accordé aux questions relatives à l'environnement.

A cet effet, les députés à l'Assemblée Nationale, souscrivent entièrement au plaidoyer du Président de la République pour sauver le Lac Tchad et le Bassin du Congo, le deuxième poumon écologique du monde. En effet, il est temps d'agir.

Alors que la COP 21 n'a pas encore dévoilé toutes ses conclusions, je voudrais reprendre ici les propos du Chef de l'Etat dans son plaidoyer parisien, je cite : « l'heure est à l'urgence, l'urgence climatique ». Fin de

citation. J'exhorte ainsi chaque élu, à être désormais, chacun à son niveau, ambassadeur et acteur de l'urgence climatique.

Aussi est-il souhaitable que les parlementaires puissent s'approprier l'esprit de la COP 21. Je leur recommande particulièrement de créer, chacun dans sa circonscription, un projet visant à planter des arbres sur des sites bien choisis. Les crédits des microprojets parlementaires devront servir à cet effet. J'y veillerais personnellement.

S'agissant toujours de la COP 21, je voudrais également relever la significative présence des parlementaires de notre Chambre aux négociations du Bourget. Qu'ils aient agi au nom de l'Assemblée Nationale ou de leur réseau respectif, il est loisible de noter que leur présence s'inscrit dans la logique de l'implication de plus en plus accrue des parlementaires dans la prise des décisions à l'échelle planétaire. Cette présence confirme également notre engagement à tous, engagement mainte fois manifesté dans la lutte contre les

changements climatiques sur le plan national ainsi que dans la quête mondiale pour la protection de l'environnement.

A nos collègues qui ont fait le déplacement de Paris, véritables plénipotentiaires s'il en fut, je tiens ici à leur dire ma satisfaction personnelle et à leur adresser les sincères ainsi que les chaleureuses félicitations de l'ensemble des députés.

D'autres activités ont rythmé le déroulement de nos délibérations à savoir :

- la tenue mercredi dernier dans cet hémicycle, d'une séance plénière spéciale à l'effet, de procéder au lancement des activités du dernier né des réseaux parlementaires j'ai nommé : le Réseau des Parlementaires pour le Sport (REPS). Je voudrais réitérer ici mes vives félicitations à l'honorable AHANDA ASSIGA Yves Martin, le coordonnateur de ce réseau. Son initiative vient à point nommé au moment où justement le sport est désormais reconnu comme étant un

facteur de développement durable,
porteur des valeurs de fraternité,
d'unité et d'intégration ;

- l'organisation tout au début de la session d'un débat par l'association *Women's Counselling and Information Center*. Il s'est agi d'un plaidoyer aux fins d'obtenir l'abrogation des articles 14-21 et 14-28 du code civil qui donnent latitude au chef de famille qui est le mari d'aliéner les biens de la famille sans l'autorisation de sa conjointe. Selon les organisatrices du plaidoyer,

ces dispositions sont en contradiction avec la convention CEDEF ratifiée par le Cameroun et qui porte sur l'élimination de toutes les formes de discriminations faites aux femmes.

Enfin, une bonne nouvelle à savoir la récente élection de notre collègue, l'honorable EYOUM MINONO Lydienne épouse EPOUBE au poste de Présidente Mondiale du Réseau des Femmes de l'Association Parlementaire de la Francophonie (APF). C'était à l'occasion de la 41^{ème}

Session de l'APF tenue à Berne en Suisse. Par la même occasion l'honorable ETONG Hilarion, Premier Vice-président de notre Chambre, a été reconduit comme membre du Bureau de l'APF.

Mesdames et Messieurs.

Nous nous apprêtons à nous séparer.

Il n'est pas superflu de vous rappeler le contexte sécuritaire dans notre pays.

L'Etat Islamique en Afrique de l'Ouest, ex-BOKO HARAM, poursuit de façon insidieuse son horrible besogne. Face à

ces terroristes, ne baissons pas la garde.
Restons plus vigilants que jamais.
Soutenons toujours nos forces de défense
et de sécurité notamment par le
renseignement. C'est un combat qui vaut
la peine d'être mené pour la préservation
de notre paix et pour la poursuite de
l'œuvre de construction nationale pour un
Cameroun émergent à l'horizon 2035.

Pour clore mon propos, je voudrais
exprimer à tous, la gratitude de
l'Assemblée Nationale, vous en particulier
qui nous avez accompagné tout au long de

cette session particulièrement budgétaire.

Ma gratitude et mes félicitations vont surtout au gouvernement de la République, avec à sa tête, le Premier Ministre, Monsieur YANG Philémon, aux deux membres du Gouvernement qui ont suppléé à l'absence du Vice-Premier Ministre, Chargé des Relations avec les Assemblées, à l'ensemble des Membres du Gouvernement, pour leur disponibilité et leurs éclairages durant le processus de défense des enveloppes budgétaires et des séances des questions orales.

Je note avec satisfaction, que les nouveaux venus dans l'équipe gouvernementale, ont vite pris leurs marques à l'occasion de ce premier contact avec les députés. Je les en félicite et leur dit : **un seul mot, continuez !**

Quant à vous Chers collègues, merci et félicitations pour votre esprit de sacrifice, votre perspicacité, surtout pour votre sens élevé de la nation. Les membres de la Commission des Finances et du Budget ainsi que les autres, vous vous êtes donnés sans vous ménager, pour étudier

les différents projets soumis à votre examen, ceci parfois à des heures indues.

Un tel engagement pour la République et pour le peuple que nous représentons, un tel engagement dis-je, vous honore.

Mes félicitations vont également à Monsieur le Secrétaire Général de l'Assemblée Nationale, au Directeur de mon Cabinet, ainsi qu'à l'ensemble de leurs collaborateurs, acteurs majeurs et incontournables pour le succès de nos délibérations. Enfin, je m'en voudrais de ne pas signifier nos remerciements à la

presse, elle qui a su relayer l'essentiel de nos travaux.

A tous, il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un bon retour dans vos circonscriptions et à vos occupations habituelles. Je saisis cette occasion pour déjà souhaiter par anticipation, aux uns et aux autres, de très bonnes fêtes de fin d'année.

JOYEUX NOEL

BONNE ANNEE 2016

Je déclare clos les travaux de la troisième session ordinaire de notre Chambre pour l'année Législative 2015.

- Vive l'Assemblée Nationale,**
- Vive le Cameroun et son illustre Chef, Son Excellence Monsieur Paul BIYA, Président de la République, Chef de l'Etat, Chef des Armées.**

Je vous remercie. /-